

Deux projets pour donner une place à l'implication des jeunes

Par Dany BRICHOT, chargé de projets Ceméa Mayotte - 2010/2019

Les deux projets décrits ici montrent que l'éducation populaire, associée à l'action socio-éducative et à l'accès au droit, peut être bénéfique pour la jeunesse. Ils sont un encouragement au-delà des Ceméa, pour les éducateurs, animateurs, élus, responsables associatifs ou des institutions, à poursuivre ce type de projet associant différents champs autour d'objectifs communs.

Pour cela les jeunes doivent être accueillis comme ils sont, avec leurs questions, leurs soucis, ce dont ils ont besoin ou envie de partager. Il est nécessaire de leur offrir un espace pour leur expression. Mais il faut aussi leur proposer des conditions d'actions concrètes individuelles et collectives, en les outillant, avec des formations et des conditions possibles d'activités. Les rencontres sont essentielles entre les jeunes et des personnes qualifiées dans les domaines de l'animation, de la culture, du droit. Des rencontres avec des adultes qui sont bienveillants et à l'écoute avant tout.

Les JADE

Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants.

Depuis 2015 le projet JADE a accueilli chaque année des jeunes volontaires (Service Civique), pour la majorité en situation « d'arrêt scolaire ». Ce terme pour dire qu'il ne s'agit pas forcément d'échec ou décrochage. En effet dès la 3ème des centaines de jeunes sortent du système scolaire sans solution proposée et cela se reproduit en 2nde et 1ère. Après le Bac les possibilités de poursuivre les études sur le territoire sont réduites, même si ces dernières années le centre universitaire et des filières BTS ont augmenté l'offre.

Cette inadéquation entre le nombre de jeunes à scolariser et l'offre, entraîne deux autres conséquences :

L'impossibilité de redoubler en cas d'échec au Bac, au Bep, Cap ou Bts, laissant beaucoup de jeunes au milieu du gué.

Des demandes de départ vers la métropole sont nombreuses avec peu d'élus, particulièrement pour les jeunes étrangers ou en demande de nationalité, qui ont été scolarisés à Mayotte. Le droit spécifique de Mayotte, les oblige à demander un visa pour l'Hexagone. D'autres jeunes reviennent fréquemment après un échec en études supérieures, ou des cursus non aboutis.

Les JADE sont amenés à intervenir directement auprès des enfants et jeunes, voire des professionnels pour leur faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cela les place dans une situation de responsabilité !

C'est une occasion de socialisation par un projet positif. Ils sont accompagnés, écoutés, apprennent du droit, de l'histoire, des savoirs être et savoirs faire. C'est une expérimentation concrète pour s'exprimer, rechercher, travailler ensemble.

Ils bénéficient d'un accompagnement par les déléguées du Défenseur Des Droits, par des animateurs

des Ceméa, d'une formation interactive initiale et du stage BAFA.

L'équipe des CEMEA les accueille dans tous les espaces de réunion et d'auto formation collectifs.

Leurs rencontres avec des professeurs, CPE, responsables d'associations, sont un complément important à leurs interventions auprès des élèves (du CM1 à la 3ème majoritairement), des adultes professionnels ou en formation. Cela les oblige à anticiper, échanger entre pairs, avec l'équipe Ceméa.

Les JADE sont valorisés par les médias, le Défenseur Des Droits, dont la Défenseure des enfants qui est venue deux fois à Mayotte, et les structures les accueillant.

Pour les Ceméa, le projet est un vrai « doublé ».

Il s'agit de défendre et de faire partager les droits de l'Enfant sur le territoire quand l'autorité de l'adulte est érigée en droit absolu. La nouvelle génération de parents, d'enseignants, de professionnels des associations et des collectivités, se saisit de ce programme.

Dans le même temps l'équipe a accompagné des jeunes dans une formation/action qui leur a redonné confiance, mis en avant leurs capacités et envie de se projeter de nouveau. La plupart d'entre eux ont évolué avec un concours réussi, un emploi, une reprise d'étude ou de formation professionnelle. C'est la meilleure illustration de la pertinence de ce projet, avec des jeunes qui étaient « en panne » d'avenir et souvent en difficulté de socialisation.

Ressources : Film Jade en action



Kaweni

Village emblématique par sa pauvreté, l'éloignement du droit, et sa jeunesse qui ne demande qu'à exister positivement.

Ce village accueille des jeunes de parents nés à Mayotte, eux mêmes nés ici, donc Français, d'autres nés à Mayotte mais avec au moins un parent venu des autres îles de l'archipel, enfin d'autres arrivés après leur naissance et ayant vécu à Mayotte.

Avec le droit spécifique à Mayotte, les conditions de (non)scolarisation, de familles fragilisées socialement et économiquement, les bidonvilles grossissant... la vie y est rude, parfois violente. Des associations se sont créées et développées pour organiser des lieux, des accueils, des activités pour cette jeunesse.

Après avoir accompagné certaines d'entre elles, les Ceméa ont été sollicités pour poursuivre l'investissement mis dans le village.

C'est ainsi que des activités ont été organisées par des jeunes bénévoles mobilisés dans leur quartier, des volontaires recrutés par l'association et l'appui des animateurs de l'équipe. Ces jeunes ont tous été accueillis dans des activités des Ceméa (journées jeux, contes, formations thématiques, ...) et un stage BAFA. Le dispositif national « C'est mon patrimoine » a été mobilisé avec une implication extraordinaire pour des découvertes et apprentissages sur l'histoire et les villages, la création de clips, fresques, balades urbaines pour redécouvrir, s'approprier et transmettre autour du patrimoine local...

À la fois très accompagnés et autonomes pour construire des activités ou actions (sorties, théâtre, chants...). Les jeunes ont souhaité s'occuper des enfants non scolarisés. Ainsi ils ont accueilli en trois ans quelques 90 enfants et jeunes, dont plus de la moitié a retrouvé le chemin de la scolarité. Ce travail a été accompagné de liens avec les familles, les écoles, les collèges et les associations locales. Ensuite est venue la nécessité de l'ouverture d'une permanence du Point Accueil Ecoute Jeunes pour un suivi plus permanent et professionnel de jeunes très fragiles.

Cette aventure a donné de beaux projets, là encore sur une double visée. Les enfants, et les jeunes bénévoles ont trouvé un lieu d'investissement et d'activités ludo-éducatives notamment autour du langage. Les jeunes volontaires, sont sortis avec des projets professionnels ou de formation. Bien sûr de nombreux jeunes sont en difficulté administrative les empêchant d'accéder à un emploi ou une formation, d'autres sont encore très fragiles. Pour les Ceméa cela nous a permis de montrer la capacité de ces jeunes d'un village très stigmatisé à se mobiliser positivement dès lors que des adultes les accompagnent.

Ressources : [Livret Kaweni](#), [Clip Kaweni](#)